



SAS EOLA Développement, 120 rue de Hoëdic, 44850, Ligné - Sté par Actions Simplifiée à capital variable - RCS Nantes 789 573 425
<http://eoliennes-ancenis.fr/> contact@eoliennes-ancenis.fr

Edito du Président !

Par Jean Martin Cheverau

Bonjour à tous, merci pour le bon « coup de reins » de fin juin. Nous y croyons tous, et le prochain EOL'Acteurs devrait nous annoncer la bonne nouvelle préfectorale finalisant notre implication, en temps et en finances, dans le projet Eolandes.

Nous avons commencé la consultation d'entreprises pour la suite du programme qui s'annonce serrée, si nous voulons produire nos premiers kilowattheures avant la fin 2018. L'étude géotechnique sera la plus visible car elle nécessitera des forages afin de dimensionner les fondations des socles des mâts supports des aérogénérateurs.

Coté banques, les contacts sont toujours intéressants, la période est toujours propice pour des taux bas ce qui sera bon pour la rentabilité du projet. Ceci est en grande partie dû aux échanges fructueux que nous avons eus avec des réseaux citoyens dont l'étude ou la réalisation de projet était plus avancée que le nôtre. Ceci nous donne de la visibilité et des références de contacts professionnels d'un grand intérêt.

Si le temps est propice, nous érigerons notre mât de mesure entre le 25 et le 29 juillet de cette année, sur le site de Bourg-Chevreuil.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances et ou de saines occupations sans oublier de soutenir le projet en Mairie auprès du commissaire enquêteur en septembre. Même si le travail ralentira pour nous, vous nous verrez peut-être circuler sur la zone du projet durant l'été.

Inauguration du 2^{ème} parc éolien citoyen des Pays de Vilaine le 7 mai 2016 à Sévérac Guenrouet (44)



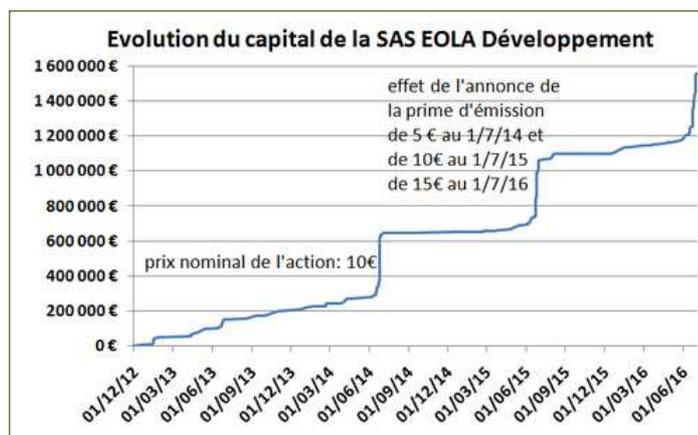
Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement :
Jean-Martin Cheverau, Président, collège des fondateurs
Olivier Kriegk, Directeur général, collège des fondateurs
Jean Rabian, collège des fondateurs
Philippe Branchereau, collège des clubs
Laurent Dubost, collège des clubs
Nicolas Javel, Loire-Atlantique développement SELA
Membres suppléants : Odile Bouteldja, Gérard Dupuis, Serge Galon, Eric Juncker, Paul Pelletier

La souscription 2016

Par Olivier Kriegk

Un peu plus de 1 550 000 € au terme de cette nouvelle période de souscription : Notre projet éolien citoyen confirme son attractivité auprès des habitants de la Région, avec une forte progression dans la région Nantaise. Ce nouveau succès nous donne de nouvelles perspectives pour l'évolution de nos structures : Présenté dans Eola'Acteurs N°14, discuté en assemblée générale en avril, le principe de créer une filiale EOLANDES pour construire et exploiter le futur parc de TEILLE est acté. Ce qui permet la levée de capitaux citoyens, c'est le choix de nos partenaires dans cette filiale. Plus nos moyens propres sont importants, moins nous avons besoin de capitaux extérieurs. En d'autres termes, la part des revenus de ce parc éolien qui reviendra aux citoyens sera d'autant plus importante que ceux-ci seront plus largement majoritaires au capital de la filiale. Le comité de Direction, après discussions et consultation de nombreux partenaires financiers, envisage de limiter le nombre d'actionnaires « non citoyens » dans la future structure EOLANDES

Courbe d'évolution des souscriptions au 1^{er} juillet 2016



AG de l'association EOLA du 11 juin

Par Philippe Branchereau

Une cinquantaine d'adhérents étaient présents pour écouter la présentation du rapport d'activités, le compte rendu du travail des commissions.

Les orientations pour l'année 2016 ont été approuvées à l'unanimité. Il s'agit d'accentuer la communication vers les adhérents et les habitants du Pays d'Ancenis, poursuivre le partenariat avec les établissements scolaires et lancer la sensibilisation sur les économies d'énergie à travers le Défi Famille qui devrait réunir 15 à 20 foyers du pays d'Ancenis dans un but de confronter les pratiques afin de réduire sa consommation d'au moins 15%.

Le Président de la SAS EOLA Développement a fait le point sur le futur parc éolien citoyen de Teillé - Trans-sur-Erdre.

Jean Michel Tobie, Président de la COMPA (Communauté de communes du Pays d'Ancenis) et Jean Pierre Belleil, Vice-Président en charge du Pôle environnement, ont fait part de leur volonté de travailler avec l'association EOLA et comptent la soutenir dans les différents projets et actions développés par celle-ci.

Des effectifs en forte croissance !

Par Jean Rabian

La dynamique de financement s'accompagne d'une augmentation rapide du nombre de souscripteurs : plus de 675 adhérents sont regroupés dans 54 clubs auxquels il faut ajouter 25 personnes physiques et morales, dont les 12 fondateurs d'EOLA.

De nouveaux CIERC se créent quasi spontanément, par essaimage. Certains se sont même révélés par un virement bancaire !

Nous demandons aux adhérents qui préparent une nouvelle création de bien vouloir nous en informer, l'entrée d'un nouvel associé doit être statutairement validée par le Conseil de Direction.

Bonnes vacances à tous et n'oubliez pas de signer le manifeste de soutien au projet Eolandes.



L'assemblée générale 2016 de l'Association EOLA réunie sous le chapiteau du plan d'eau de Teillé le 11 juin

CIERC : un nouveau Tableur de Comptabilité qui prépare l'avenir

Par Laurent Dubost

Gérants, l'aviez vous remarqué ?... le tableur de comptabilité des CIERC a été complété pour permettre l'enregistrement des souscriptions à 20€, 25€, et un onglet visant à synthétiser les informations administratives essentielles de vos CIERC et de vos AG a été ajouté avec pour objectifs de :

- créer un historique fiable de la vie du Club,
 - simplifier l'échange d'informations administratives avec la SAS Eola Développement,
 - faciliter la transmission d'informations lors du changement de gérant ou de trésorier du CIERC,
- Nota : pour transférer les données du tableur, si certains ont des difficultés avec les copier-coller, contactez nous, nous pourrions vous aider.*

Nous avons également mis à votre disposition dans l'espace « Gérants » une note visant à inventorier l'ensemble des éléments et procédures à transmettre ou à mettre en œuvre lors d'un changement de Gérant.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur ces 2 documents.

Manifeste de soutien au projet :

Au 1^{er} juillet, nous n'avons pas beaucoup de retours. Faites signer cette pétition largement autour de vous, et particulièrement parmi les habitants des communes de Teillé, Trans sur Erdre et des communes limitrophes. L'enquête publique n'est pas encore annoncée mais elle ne va pas tarder ! Envoyez les à :
EOLA, 14 la Haute Branchère 44850 le Cellier
Merci pour votre contribution !